



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2023 A 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Quorum : 8  
Présents : 11  
Pouvoirs : 2

Date de convocation : 25 septembre 2023

Le 02 octobre 2023 à 18h00, le conseil municipal de Dignac s'est réuni sous la présidence de Madame Françoise DELAGE, Maire.

**Etaient présents** : Mmes CHARRIÈRE, DELAGE, GAUTIER-MARANDAT, GODIER, JEAN, RODRIGUEZ, VIGIER, MM. DOUILLARD, GUEDON, MORELET, REDON.

**Etaient présents représentés** :

M. CHARBEIX à Mme JEAN,  
Mme MORANGE a donné pouvoir à Mme RODRIGUEZ.

Le quorum étant atteint, la Présidente déclare la séance du conseil municipal ouverte et procède à la désignation du secrétaire de séance.

Mme Laurence RODRIGUEZ est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 04 septembre 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme Magali AGAPIT. Suite à sa démission, M. Jacques ROLAND est appelé à siéger. Ne le souhaitant pas après trois ans sans mandat, il a informé madame le Maire qu'il démissionnait. Suite à cette 2ème démission, Mme Audrey MORANGE intègre le conseil municipal.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### **1 - Fixation du nombre d'adjoints**

Rapporteur : Mme Françoise DELAGE

Suite à la démission de son poste de 4ème adjoint de M. Éric SUIRE, le conseil municipal doit décider de maintenir le nombre d'adjoints à quatre ou de supprimer le poste.

Majorité absolue pour maintenir 4 postes d'adjoint (11 pour - 2 contre).

Madame le Maire demande s'il y a des candidats à ce poste.

M. Pascal MORELET est candidat.

Après un vote à bulletin secret, mesdames GAUTIER-MARANDAT et GODIER procèdent au dépouillement.

Suffrage 13

Blanc : 2

Nul : 1

Pour : 10

**A la majorité absolue, M. Pascal MORELET est élu 4ème adjoint.**

## **2 – Montant des indemnités des élus**

Rapporteur : Mme Françoise DELAGE

Suite à la nomination d'un nouvel adjoint, à la suppression d'un conseiller municipal délégué et à l'arrivée de nouveaux conseillers municipaux les délégations ont été attribuées différemment. Il convient de délibérer à nouveau sur les indemnités des élus.

Mmes GODIER, GAUTIER-MARANDAT, VIGIER auraient souhaité que M. SUIRE soit présent pour justifier ses choix.

M. REDON aurait aimé qu'une conseillère municipale soit nommée déléguée au lieu de restreindre les charges sur les élus avec fonction. Mme CHARRIERE approuve cette remarque.

**Vote : approbation à la majorité absolue (11 pour - 2 abstentions).**

## **3 - Désignation des membres de la commission environnement, tourisme et vie associative**

Rapporteur : Mme Béatrice JEAN

Suite à la démission de M. Éric SUIRE, la commission "environnement, tourisme et vie associative" dont il était vice-président va être divisée en deux pour répondre aux nouvelles délégations des élus.

Madame le Maire informe les élus qu'elle va être divisée en "tourisme - vie associative" avec Mme Béatrice JEAN et "chemins ruraux" avec M. Jean-François REDON.

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de s'inscrire dans les commissions qu'ils souhaitent.

Commission "vie associative-tourisme" : Françoise DELAGE, présidente, Béatrice JEAN, vice-présidente, Elodie CHARRIERE, Anne-Sophie GODIER, Jean-François REDON, Marie-Pierre VIGIER.

Commission "chemins ruraux" : Françoise DELAGE, présidente, Jean-François REDON, vice-président, Cédric DOUILLARD, Jean-Noël GUEDON, Romain LEBRAUD, Laurence RODRIGUEZ, Eric SUIRE.

**Vote : approuvé à l'unanimité**

Mesdames GODIER et CHARRIERE demandent si les membres du groupe de travail "biens inoccupés" ont été modifiés suite à la démission de M. Éric SUIRE et s'il continue à exister. Madame le Maire informe que le groupe de travail continue. La liste des logements vacants ayant des erreurs a été transmise à la DGFIP.

Un article va être créé dans le Dignac Infos pour rappeler aux administrés qu'ils ont des déclarations à faire lorsqu'ils construisent des annexes (abri de jardin, piscine, etc) ou modifient l'intérieur de leur maison (ajout d'une salle de bain, transformation d'un garage en pièce à vivre, etc) auprès de la mairie et de la direction générale des finances publiques.

## **4 - Rapport annuel 2022 de la SPL Gama**

Les élus ont pu prendre connaissance du rapport annuel 2022 de la SPL Gama. Les élus sont surpris du nombre de chantiers gérés par la SPL. Il y a beaucoup de turn-over dans le personnel ce qui retarde l'avancée du dossier de la salle polyvalente. A chaque changement d'agent, il faut repartir à zéro.

**Vote : approuvé à l'unanimité**

M. Pascal MORELET va réunir la commission bâtiment pour parler de l'avant-projet de la salle polyvalente pour prendre des décisions sur la zone des travaux impactés (aménagement ou non du sous-sol grâce à une isolation, cloisonnement ou non du bar, charge maximale supportée par la charpente, panneaux photovoltaïques, etc).

### Questions diverses :

**Cartéclima :** Madame le Maire rappelle la réunion publique le 11 octobre à 18h00 à l'espace Carat. L'évolution prévisionnelle de la population est de 7 187 entre 2025 et 2050 dans l'agglomération qui créerait un besoin de 278 logements. L'objectif est de ne plus grignoter sur les espaces boisés et agricoles.

**Zone d'accélération des énergies renouvelables :** Madame le Maire rappelle que la commune doit déterminer des zones où les énergies renouvelables peuvent se développer (géothermie, éolien, photovoltaïque, etc). La population sera conviée à donner son avis via une consultation publique.

Le groupe de travail va se réunir le 16 octobre 2023 à 18h00 pour définir les zones (Françoise DELAGE, Pascal MORELET, Elodie CHARRIERE, Cédric DOUILLARD, Françoise GAUTIER-MARANDAT, Anne-Sophie GODIER, Béatrice JEAN, Jean-François REDON, Marie-Pierre VIGIER).

La commune de Dignac n'a pas été retenue pour le projet de Gendarmerie.

**Vendredi 06 octobre :** inauguration de la maison de santé à 18h.

**Samedi 14 octobre :** commission voirie à 9h

**Gastronomades :** 21 novembre 2023

**Abri-bus :** Mme RODRIGUEZ informe que les devis sont en cours pour l'achat et la pose d'un abri-bus de 2m\*3m soit environ 12 personnes. Des entreprises vont être consultées pour la création de la plate-forme.

Mme GODIER souhaiterait que la commune fasse partie du réseau Mobius. Madame le Maire annonce qu'il faudrait minimum 10 personnes pour demander un arrêt. Toutes personnes intéressées par un arrêt doivent se signaler à la mairie.

L'aménagement de la parcelle en parking va être étudié pour pouvoir stationner environ 12 à 15 véhicules. Une ombrière photovoltaïque pourra être envisagée.

Mme RODRIGUEZ demande si une date va être fixée pour la commission valorisation du bourg. Mme JEAN propose le lundi 23 octobre à 18h. Approuvé à l'unanimité.

**Cimetière :** M. Jean-François REDON a reçu un agent de l'ATD pour installer et remplir le logiciel "cimetière". Il a un devis de 480€ de maintenance annuel. Approuvé à l'unanimité. Les travaux aux cimetières de Cloulas et Beaulieu seront finis.

**Octobre rose :** Mme JEAN rappelle que la maison de santé organise une conférence et un atelier jeudi 05 octobre à 18h30.

La séance est levée à 20h.

La secrétaire de séance,  
Laurence RODRIGUEZ



Le Maire de Dignac,  
Françoise DELAGE

